Poste de la MRC de Mékinac

Unité PQ40165

Géomatique
geomatique@surete.qc.ca

74°0' 73°45' 73°30' 73°15' 73°0' 72°45' 72°30' 72°15' 72°0'

47°30' 47°15' 47°0' 46°45' 46°30'

Région de la Mauricie

Poste de la ville de La Tuque PQ40158

Poste de la MRC de La Jacques-Cartier PQ40294

Poste de la MRC de Portneuf PQ40274

District 03

District 04

District 06

Territoire non organisé de Rivière-de-la-Savane 35906

Territoire non organisé de Lac-Normand 35904

Territoire non organisé de Lac-Masketsi 35902

Territoire non organisé de Lac-Boulé 35908

Territoire gén organisé de Lac-Lapeyrère 34906

Municipalité de Trois-Rives 35055

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban 35005

Municipalité de paroisse de Lac-aux-Sables 35010

Municipalité de paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac 35045

Municipalité de Sainte-Thècle 35050

Ville de Saint-Tite 35027

Municipalité de village de Grandes-Piles 35040

Municipalité de paroisse de Hérouxville 35035

Municipalité de paroisse de Saint-Adelphe 35015

Municipalité de paroisse de Saint-Séverin 35020

Municipalité de Saint-Stanislas-de-Champlain 72431

Poste auxiliaire de la MRC de Matawinie PQ40164

Poste principal de la MRC de Maskinongé PQ40159

Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé PQ40353

Poste de la ville de Shawinigan PQ40071

Poste auxiliaire de la MRC de D'Autray PQ40163

Poste de la MRC des Chenaux PQ40161

PQ40216

PQ40218

PQ40166

Postes autoroutiers
PQ40166 Poste autoroutier de la Mauricie
PQ40218 Poste autoroutier de Québec

District 04

Note :

*** Unité de direction des postes.**

****CPM = Corps de police municipaux**

*****Afin de ne pas surcharger la carte, là où une localité se nomme comme son entité municipale, nous avons indiqué seulement le toponyme municipal. À l'inverse, pour les territoires municipaux de moindre superficie, nous avons utilisé le toponyme de la localité.**

******Afin de ne pas surcharger la carte là où les bureaux d'un poste se situent au même endroit que ceux d'un quartier général, nous avons priorisé le symbole du quartier général. Dans le cas où les bureaux d'un poste autoroutier se situent au même endroit que ceux d'un poste, nous avons priorisé le symbole du poste.**

Échelle 1 : 135 000

Projection cartographique : conique conforme de Lambert NAD83

Source d'informations :
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : BDAT
Ministère des Affaires municipales et des Régions
Sûreté du Québec : LADPQ
© Gouvernement du Québec - 2008

No carte : 033-0700-0409-v1
Format papier : 45" x 36"
Date de mise à jour : 2008-06-19

Aires désignées
Carrière
Centre de ski alpin
Mine à ciel ouvert
Port de plaisance
Terrain de camping
Banc d'emprunt, Lieu d'enfouissement sanitaire

Équipements
Phare
Tour
Tour de télécommunication

Hydrographie
Cours d'eau
Cours d'eau intermittent
Rapide

Limites administratives
Frontières internationales
Frontières provinciales ou d'états
Limites municipales
Hors Québec

Transport aérien
Aéroport
Hydrobase
Héliport
Piste d'atterrissage

Réseau hydroélectrique
Barrage
Centrale hydroélectrique, Poste de distribution
Ligne de transport d'électricité

Lieux habités
Ville principale
Ville
Village
Hameau
Lieu-dit, villégiature
Quartier, secteur résidentiel
Base militaire

Dessertes policières
Sûreté du Québec, corps policier national
Corps policier municipal
Corps ou service de police autochtone

Limites administratives policières
Limite de district
Limite de région, UDP*
Limite de territoire de poste SQ
Limite de territoire de poste auxiliaire SQ
Territoire de poste autoroutier
Limite de territoire CPM ou autochtone

Quartier général SQ
Poste de police SQ
Poste secondaire SQ
Poste autoroutier SQ
Poste de relais SQ

Quartier général CPM**

Dessertes autochtones
Service ou corps de police autochtone
Corps de police Inuit

Voie de communication
Autoroute
Échangeur
Route principale
Route secondaire
Route locale
Chemin forestier
Pont, Viaduc
Traverse
Tunnel
Voie ferrée